

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Lundi 21 novembre 2022
Commune de CRESSONSACQ

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres présents : 5

Convocation du 14 novembre 2022

Réunion du lundi 21 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 21 novembre, à 18 h 30 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la Présidence de Monsieur Hubert DOISY, Maire
Etaient Présents : Madame ALEXANDRE Elise, Monsieur GROHE Jean-Pierre, Monsieur LAMARRE Michel, Madame LECOINTE Delphine.

Absents excusés : Madame PARIGOT Marianne (pouvoir Hubert DOISY), Monsieur GRIMAUX Stéphane (pouvoir Elise ALEXANDRE), Monsieur MORET Régis (pouvoir Monsieur GROHE Jean-Pierre), Madame VEKEMAN Noémie, Monsieur, D'AMBRAS Jérémy (pouvoir Delphine LECOINTE), Monsieur MERMOUX Cédric (pouvoir Monsieur LAMARRE Michel).

Secrétaire de séance : Monsieur LAMARRE Michel.

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate l'absence de 6 membres sur 11 membres en exercice convoqués.

En application de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Monsieur le Maire déclare que le Conseil Municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. La séance est ajournée.

La prochaine séance se déroulera le lundi 9 janvier 2023 à 18 h 30.